

01
—

Ain

C | **a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

COMPTES - 2020 BUDGET - 2021

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

34 rue général Delestraint

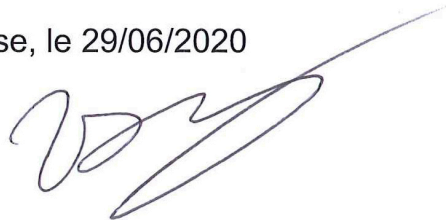
01000 BOURG EN BRESSE

Siren/Siret 316534981 00030
Forme juridique Association loi 1901 ou
assimilé

Exercice comptable du 01/01/2020 au 31/12/2020

DOCUMENTS COMPTABLES

A Bourg en Bresse, le 29/06/2020



Jan VAN DER GIESEN
Agent comptable public

Certifie les comptes 2020 exacts

SOMMAIRE

Présentation des principes comptable :	p 01
Rapport financier : Les produits	p 02
Rapport financier : Les charges	p 05
Rapport financier : Le résultat	p 07
Rapport financier : Le bilan	p 09
Le budget prévisionnel 2021	p 11

PRÉSENTATION DES PRINCIPES COMPTABLES

Exercice clos au 31 décembre 2020

En application des dispositions relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable et du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire, fonction de la durée de vie des immobilisations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilisation est la méthode des coûts historiques.

En ma qualité d'agent comptable public du CAUE nommé par arrêté préfectoral du 5 juin 2018, j'assure la tenue de la comptabilité selon le principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable. Le cabinet Fiducial a mandat sur la liquidation des payes. Le présent rapport est relatif au contrôle des comptes annuels du CAUE de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le 25 février 2021, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes 2020.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de l'exercice.

L'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 1/01/2020 au 31/12/2020 se caractérise notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	204.904 €
- Total des charges :	1.140.169 €
- Total des produits :	1.127.391 €
- Résultat comptable :	- 12.778 €

RAPPORT FINANCIER : LES PRODUITS

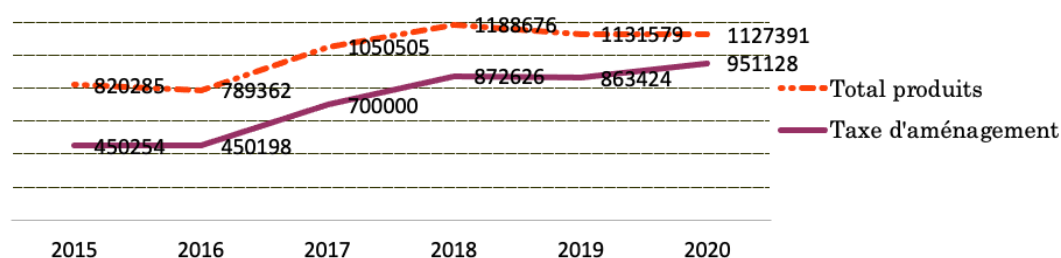
Le financement du CAUE est assuré principalement par la part départementale de la Taxe d'Aménagement (TA), qui finance également la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

La TA a succédé à la taxe locale d'équipement au 1^{er} mars 2013. Les évolutions à la hausse des bases de liquidation de la taxe (disparition des notions de SHON/SHOB) et des taux votés par les collectivités ont induit une nette réévaluation de la fiscalité de l'aménagement.

Le Conseil Départemental de l'Ain a voté le taux maximum autorisé pour ce type de collectivité, soit 2,5%. La commune vote un taux (compris entre 1% et 5% sauf zones dérogatoires où le taux peut atteindre 20%), les 2 taux cumulés sont multipliés par la surface créée en mètres carrés et par une valeur forfaitaire fixée chaque année en fonction de l'ICC (759 € le mètre carré en 2020).

Jusqu'en 2017, le Conseil Départemental attribuait une part forfaitaire au CAUE de ce produit de TA.

Le département de l'Ain a ainsi affecté un montant variable selon les exercices comptables. Selon les termes de la loi n°2016-1917 du 29 décembre 2016, à compter de l'exercice 2018, un produit de fiscalité est reversé au CAUE, suite à délibération du conseil départemental datée du 7/02/2020. Le taux du fléchage de la TA a été fixé à 9,80%.



84% des recettes de l'exercice 2020 proviennent de la taxe d'aménagement. Le bon rendement de la Taxe d'aménagement a permis au CAUE de l'Ain de garder un haut niveau de recettes globales.

Les effets de la crise sanitaire sont beaucoup plus visibles au niveau des recettes liées aux conventions avec les communes, les communautés de communes et les autres partenariats qui atteignent à peine 40.000 € (soit - 66 % par rapport à 2019).

De même, le programme de formation a été également revu à la baisse. Cette activité a permis d'enregistrer 18.350,00 € en 2020 soit - 26 % par rapport à 2019. Toutefois, ce niveau de recettes correspond à celui de 2018 (16.200,00 €), ce qui est encourageant pour la pérennité de l'offre de formation du CAUE de l'Ain.

Les cotisations nettes payées par les collectivités s'élèvent à 72.328,43 € en 2020. Elles sont calculées en fonction du nombre d'habitant et permettent d'obtenir deux jours gratuits d'études.

Il n'y a aucun produits financiers depuis 2018.

4% des produits globaux sont composés par la somme des produits exceptionnels et transferts de charges.

Les transferts de charges représentent 45.148,98 €, dont 20.348,78 € d'indemnisation de chômage partiel pour le mois d'avril 2020.

Produits (€)	2016	2017	2018	2019	2020
D'exploitation	721 334	946 502	1 179 775	1 130 646	1 127 011
Financières	66 677	20 564	0	0	0
Exceptionnelles	1 350	83 438	8 901	933	380
Total	789 361	1 050 504	1 188 676	1 131 579	1 127 391

- COMPTE DE FONCTIONNEMENT -

PRODUITS		Année 2019		Année 2020	
		Prévisions	Recettes effectuées	Prévisions	Recettes effectuées
	Prestations	170 000,00		160 000,00	
706	Prestations de services		142 952,70		58 312,83
	Taxe départementale	950 000,00		950 000,00	
708	Produit de la taxe départementale		863 424,00		951 128,43
	Conseil Départemental	0,00		0,00	
742	Dotation du Conseil Départemental		0,00		0,00
	Cotisations et subventions	75 000,00		70 000,00	
758	Cotisations et subventions reçues		69 955,80		72 328,43
	Produits divers	0,00		0,00	
751	Produits divers de gestion		490,54		92,32
	Produits financiers	0,00		0,00	
764	Produits financiers		0,00		0,00
	Total produits courants de fonctionnement	1 195 000,00	1 076 823,04	1 180 000,00	1 081 862,01
771	Autres produits exceptionnels	-	932,80	-	380,07
775	Produits de cession éléments d'actifs immobilisation corporelle (reprise matériel)	-	-	-	-
791	Transfert de charges	30 500,00	53 822,82	32 000,00	45 148,98
	Total produits exceptionnels	30 500,00	54 755,62	32 000,00	45 529,05
	Prélèvement sur résultats exercices antérieurs	30 000,00	124 161,37	0,00	12 777,61
	TOTAUX	1 255 500,00	1 255 740,03	1 212 000,00	1 140 168,67

RAPPORT FINANCIER : LES CHARGES

Les charges de l'année 2020 s'élèvent à 1.140.169 €.
Le budget a été respecté malgré le contexte sanitaire.
Les charges ont diminué de 115.571 € (- 9 %) par rapport à 2019.

80 % de ces charges ont trait aux charges de personnel (salaires, charges sociales, taxe sur les salaires - hors frais de déplacements) et sont de 920.369,44 €.
Comme indiqué supra, l'indemnisation du chômage partiel a été comptabilisé au compte 7912 "Transfert de charges - Allocation chômage partiel) comme le permet la règlementation comptable. Ainsi, le montant des charges de personnel a peu évolué par rapport à 2019.

Les consommations d'énergie et de petits équipements restent stables par rapport à 2019 avec une dépense globale de 11.0791 €.

Les services extérieurs sont contenus à 5,1% du budget global comme en 2019.
Deux postes présentent une baisse marquée par rapport à 2019. Le poste "entretien et réparations" est en baisse de plus de 5.600 € grâce au changement du contrat "nettoyage des locaux". Les achats de documentation générale sont également en nette diminution (3.874 € par rapport à 2019).

Les autres services extérieurs ont diminué de moitié. En effet, les dépenses de ce type sont de 119.616 € en 2020 contre 219.687 € en 2019.
Cette diminution s'explique par plusieurs facteurs.
Les frais de déplacements du personnel ont diminué (18.264 contre 34.917 € en 2019).
L'annulation de l'exposition prévue sur Jean-Vincent BERLOTTIER et la tenue de l'assemblée générale en visioconférence a permis d'alléger le compte 6256 "mission réceptions" pour près de 20.000 €.
Le programme de formation ayant été revu à la baisse, il y a eu moins de frais engagés notamment sur le poste "intervenants extérieurs".

Les charges exceptionnelles correspondent au renouvellement du parc des téléphones mobiles professionnels (sortie de l'inventaire des anciens téléphones).

Les dotations aux amortissements pour l'actif immobilisé est de 15.602 €. Ce poste diminue chaque année et est le signe d'un faible renouvellement de l'actif.
Une dépréciation de 13.690 € a été saisie cette année pour des factures non recouvrées depuis 2018.

Charges (€)	2016	2017	2018	2019	2020
D'exploitation	1 377 437	1 295 342	1 305 810	1 237 607	1 109 740
Financières	1	0	0	0	0
Exceptionnelles	3 974	812	48 792	83	1 137
Dotations Amortissement	45 505	33 651	22 493	18 050	29 292
Total	1 426 917	1 329 805	1 377 095	1 255 740	1 140 169

COMPTE DE FONCTIONNEMENT		ANNEE 2019		ANNEE 2020	
		Prévisions	Dépenses effectuées	Prévisions	Dépenses effectuées
CHARGES					
Impôts, salaires et charges		950 000,00	934 166,05	940 000,00	920 369,44
<i>Impôts</i>					
6311	Taxe sur salaires		59 273,00		46 100,00
6313	Formation professionnelle		29 843,60		22 805,50
6378	Taxes diverses		0,00		0,00
<i>Appointements</i>					
6411	Appointements du personnel		592 863,83		581 894,58
6413	Primes et gratifications		0,00		0,00
6412	Congés payés		-1 286,04		-630,23
141410	Indemn. Journalières SS		3 789,60		3 943,89
<i>Charges salariales</i>					
6451	Cotisations URSSAF		131 910,75		147 245,23
6453	Retraite IRCANTEC		31 327,58		34 168,63
645360	Retraite Art. 83 GENRALI		24 914,99		26 147,36
6454	ASSEDIC		24 163,16		22 953,70
6455	Cotisation Mutuelle et prévoyance		25 166,53		28 390,97
6458	Cotisations autres org. sociaux		992,85		-260,59
6475	Médecine du travail		1 761,60		1 238,40
6477	Tickets repas		9 444,60		6 372,00
Consommations		12 000,00	11 691,19	12 000,00	11 079,42
6061	EDF/GDF		5 695,73		5 277,55
60615	Carburants, essence		2 398,24		2 545,29
60633	Fournitures entretien petit équipement		604,43		2 495,54
60659	Fournitures de bureau		2 992,79		761,04
Services extérieurs		69 500,00	71 818,00	60 000,00	58 675,00
613100	Licences logiciels informatique		8 337,95		10 836,22
613200	Locations immobilière		17 503,45		14 650,60
613500	Locations mobilières		6 536,00		6 552,34
615	Entretien, réparations		10 459,38		4 819,98
6156	Maintenance		14 610,94		11 446,60
616	Assurances		8 023,02		7 896,81
6181	Documentation générale		6 347,26		2 472,45
Autres services extérieurs		174 000,00	219 687,36	150 000,00	119 616,33
6211	Personnel intérimaire		213,19		110,11
6226	Honoraires		38 851,22		20 766,06
62331	Intervenants extérieurs		57 146,18		40 330,48
6233	Foires expositions		23 149,28		3 292,46
6231	Annonces et insertions		0,00		600,00
6236	Brochures dépliants impressions		3 939,86		252,00
624	Frais de port		27,23		397,83
625	Déplacements Personnel		34 917,45		18 264,54
6256	Missions réceptions		28 902,73		6 160,63
6261	Affranchissement		3 734,34		1 360,05
6262	Téléphone		9 260,27		8 222,97
627	Services bancaire		809,60		976,50
6281	Cotisations		18 736,01		18 882,70
Autres charges courantes		0,00	244,42	0,00	0,10
6544	Pertes sur créances				
6580	Charges diverses de gestion		244,42		0,10
Dotations Amortissements - Dépréciations		20 000,00	18 050,21	20 000,00	29 291,86
680	Dotations aux amortissements		18 050,21		15 601,86
681	Dotation aux dépréciations des créances				13 690,00
Charges exceptionnelles		0,00	82,80	0,00	1 136,52
	Charges exercices antérieurs				
	Cession d'immobilisations		82,80		1 136,52
Provision pour risques		30 000,00	0,00	30 000,00	0,00
CHARGES TOTALES		1 255 500,00	1 255 740,03	1 212 000,00	1 140 168,67

RAPPORT FINANCIER : LE RESULTAT

Les résultats du CAUE durant les exercices 2014 à 2020 se sont révélés déficitaires, le point bas ayant été atteint en 2016.

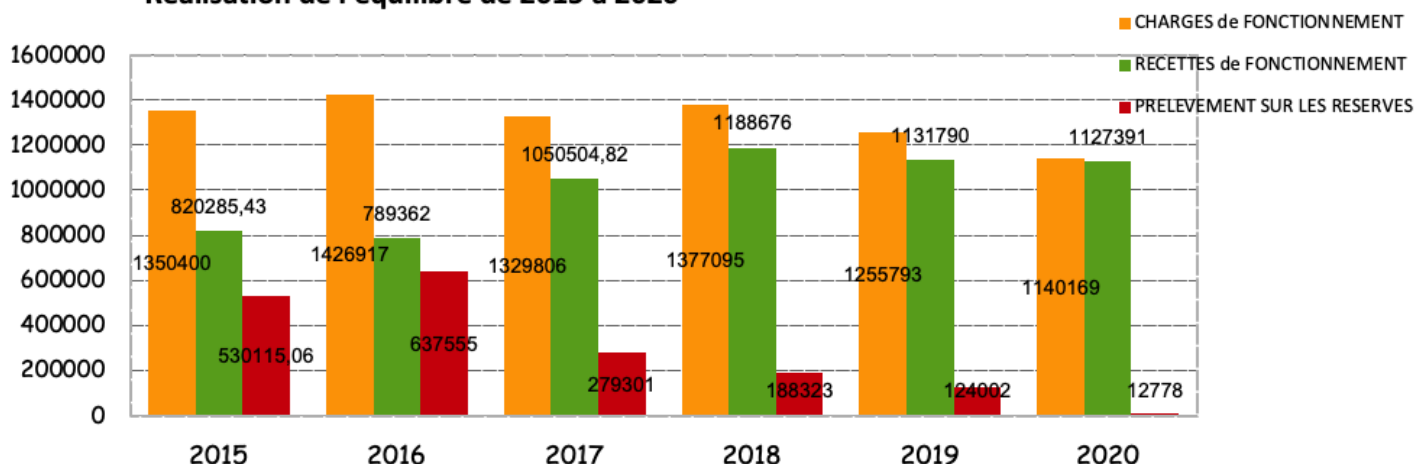
En 2020, la crise sanitaire a entamé les recettes liées aux prestations réalisées par le CAUE (études et formations). Toutefois, le bon rendement de la taxe d'aménagement et l'indemnité de chômage partiel ont permis de garder un niveau élevé de recettes, ce qui a presque couvert les charges.

La crise sanitaire a également eu un impact sur les dépenses du CAUE de l'Ain. En effet, les frais de déplacement ont été moindres. De plus l'annulation de l'exposition Jean-Vincent BERLOTTIER et la tenue d'une Assemblée Générale en visionconférence ont réduit fortement les frais de réception. Egalement, l'annulation des formations a entraîné l'annulation de la venue d'intervenants extérieurs.

Pour 2020, un déficit de 12.778,00 € est constaté.

Résultat (€)	2016	2017	2018	2019	2020
Total des charges	1 428 917	1 329 805	1 377 095	1 255 793	1 140 169
Total des produits	789 362	1 050 504	1 188 676	1 131 790	1 127 391
Résultat net	-639 555	-279 301	-188 419	-124 002	-12 778

Réalisation de l'équilibre de 2015 à 2020



COMPTE D'EXPLOITATION				
	ANNÉE 2019		ANNÉE 2020	
	Montants	%	Montants	%
I - PRODUITS D'EXPLOITATION COURANTS				
Prestations de service	142 953	12,63	58 313	5,17
Produit taxe départementale	863 424	76,30	951 128	84,37
Dotations départementales	0	0,00	0	0,00
Cotisations et subventions reçues	69 956	6,18	72 328	6,42
Produits divers de gestion	491	0,04	92	0,01
Transfert de charges	53 823		45 150	
Produits financiers	933	0,08	0	0,00
Produits exceptionnels	0	0,00	380	0,03
TOTAL I	1 131 579	100 %	1 127 391	100 %
II - CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES				
Frais de personnel (salaires, charges)	845 049	67,29	851 464	74,68
Impôts et taxes	89 117	7,10	68 906	6,04
Consommations	11 691	0,93	11 079	0,97
Services extérieurs	71 818	5,72	58 675	5,15
Autres services extérieurs	219 687	17,49	119 616	10,49
Dotations aux amortissements	18 133	1,44	29 292	2,57
Charges diverses de gestion	244	0,02	1 137	0,10
Impôt société	0	0,00	0	0,00
TOTAL II	1 255 740	100 %	1 140 169	100 %
RESULTATS DE L'EXERCICE				
Excédent				
Déficit	-124 161		-12 778	

RAPPORT FINANCIER : BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

Les fonds propres du CAUE ont été quasiment absorbés par les résultats déficitaires cumulés au cours des 5 derniers exercices et se situe à un niveau extrêmement faible de 50.795 €. Pour rappel, les fonds propres représentaient 376.057,13 € en 2017.

Il y a eu quelques investissements en 2020, pour un montant global de 11.317 €. Il s'agit du renouvellement des téléphones professionnels, de 11 licences "AFFINITY2" et de deux ordinateurs.

Les créances clients représentent au 31/12/2020 un montant de 28.130 € dont 13.690 € sont des factures dont le recouvrement semble litigieux et 10.179 € de recettes de taxe d'aménagement versées début janvier 2021.

Les dettes fournisseurs représentent 19.130 € dont 14.533,45 € de loyer (payé le 12/01/21).

Les dettes sociales et fiscales sont de 128.845 €. Elles correspondent aux charges du quatrième trimestre réglées au cours du 1er trimestre 2021 et à la provision pour congés payés.

La trésorerie s'établit à 149.052,77 € au 31 décembre 2020 sur le compte bancaire CDC.

Au 31/12/2020, le solde de trésorerie disponible sur le compte de la Caisse des Dépôts et des Consignations permet d'assurer un mois de charges sans ressources.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF				PASSIF	
	Brut	Amortissements	Net		
Logiciels	39 288	38 078	1 210	Résultats cumulés à reporter	63 573
Matériel, outillage	0	0	0	Résultat	-12 778
Agencement	6 172	3 497	2 675	Intérêts à payer	19 130
Matériel informatique	164 309	150 368	13 941	Fournisseurs	128 845
Mobilier	47 499	33 238	14 261		
Total immobilisations	257 267	225 181	32 086	Dettes sociales et fiscales	
Prestations à recevoir	28 130	13 690	14 440	Usagers	
Fournisseur avoir à recevoir				Provision congés payés	
Avance au personnel pour achat véhicule				Provision primes	
Organismes sociaux				Organismes sociaux	
Produits à recevoir				Impôts et Taxes	6 133
Taxe départementale à recevoir				Fourn. Imm. FFNP	
Autres produits à recevoir	6 948		6 948	Autres dettes	
Caisse des Dépôts et consignations				Produits constatés d'avance	
Compte à vue	151 430		151 430		
Charges constatées d'avance					
Écart d'arrondi					
TOTAL ACTIF	443 775	238 871	204 904	TOTAL PASSIF	204 903

BUDGET 2021

Ce budget est établi dans la continuité des précédents, en diminution de 6% par rapport à au réalisé 2020.

Le Conseil départemental maintien, le taux du fléchage de la TA à 9,80% pour 2021 ce qui devrait représenter un montant de 852.000 € en recette.

Une provision pour risque de 30.000 € est budgétée, cette somme correspond à une provision pour risque lié au jugement en Prud'homme d'une ancienne salariée licenciée en juin 2017.

Pour maintenir l'équilibre, un déficit de 53 000 € est budgété.

	BUDGET REALISÉ EN 2019	BUDGET REALISÉ EN 2020	BUDGET PRÉVISIONNEL 2021
RECETTES			
<i>Prestations</i>	142 953	58 313	60 000
<i>Reliquats TDCAUE</i>	-	-	-
<i>Taxe d'aménagement</i>	863 424	951 128	852 000
<i>Cotisations</i>	69 956	72 328	70 000
<i>Produits divers de gestion</i>	941	92	-
<i>Transfert de charges</i>	53 823	45 149	40 000
<i>Produits financiers</i>	-	-	-
<i>Produits exceptionnels</i>	933	380	-
<i>Prélèvements sur réserves</i>	124 161	12 778	53 000
	1 255 740	1 140 168	1 075 000
DÉPENSES			
<i>Consommations</i>	11 691	11 079	13 000
<i>Services extérieurs</i>	71 818	58 675	62 000
<i>Autres services extérieurs</i>	219 687	119 616	100 000
<i>Appointements et charges</i>	934 166	920 369	850 000
<i>Divers mesures sociales</i>	-	-	-
<i>Autres charges</i>	244	-	-
<i>Dotation aux amortissements</i>	18 050	29 292	20 000
<i>Charges exceptionnelles</i>	83	1 137	-
<i>Provision pour risque</i>	-	-	30 000
	1 255 740	1 140 168	1 075 000